

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 9 juin 2016, à 18h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Cynthia Ferland	

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.*

Madame la conseillère Julie Grenier est absente.

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

**1. Ouverture de la séance extraordinaire du 9 juin 2016**

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 18h02.

16 06 087

**2. Adoption de l'ordre du jour du 9 juin 2016**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 9 juin 2016, soit adopté tel que présenté.

- 1.- Ouverture
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
3. Don à la Municipalité du lot 5 075 008
- 4.- Période de questions portant sur le don à la Municipalité du lot 5 075 008, exclusivement
- 5.- Levée de la séance extraordinaire

**Adoptée à l'unanimité**

16 06 088.

**Don à la Municipalité du lot 5 075 008**

**ATTENDU** que la Municipalité a été approchée afin de recevoir un don de terrain (lot 5 075 008, du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook) aux abords de la rivière Niger ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu;**

Que la Municipalité accepte le don du lot 5 075 008, du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook de Madame Michèle Dutrisac.

Que la Municipalité émette, à Madame Dutrisac, un reçu pour don d'une valeur maximale de 20 700\$, valeur du lot 5 075 008, du cadastre du Québec,

Circonscription foncière de Coaticook inscrite au rôle d'évaluation 2016-2017-2018 préparé par Jean-Pierre Cadrin, évaluateur agréé.

Que la Municipalité défraie tous les coûts reliés à la transaction : frais de notaire, d'arpenteur-géomètre et de tous autres professionnels requis dans le cadre de cette transaction.

Que la Municipalité s'engage à conserver et entretenir ce lot et, qu'à plus ou moins court terme, à le mettre en valeur ainsi qu'à la disposition de ses citoyens.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Période de question portant sur le don à la Municipalité du lot 5 075 008, exclusivement**

Aucune question

**16 06 089**

**5. Levée de la séance extraordinaire**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la séance extraordinaire du conseil municipal soit levée, il est 18h15.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.